

## Notre Réseau en Languedoc Roussillon



### Quelques exemples :

- Le nouvel Hôpital d'Alès (+ de 55 000 heures d'insertion)
- La réhabilitation et la résidentialisation de 442 logements à Vernet-Salenne, + de 14 000 heures d'insertion réalisées dans le cadre du Programme National de Rénovation Urbaine
- Le centre pénitentiaire de Gasquinoy à Béziers (+ de 46 000 heures d'insertion)
- La construction d'un conservatoire par la Communauté d'Agglomération du Carcassonnais (+ de 9 000 heures d'insertion)
- La réhabilitation des HLM de Fontanilles à Mende (+ de 8 000 heures d'insertion)

### Pour plus d'informations :

Clauses sociales et promotion de l'emploi dans les marchés publics. Guide en direction des donneurs d'ordre, Alliance Ville Emploi, 2007. Consultable à partir de : <http://www.ville-emploi.asso.fr/extranet/actualites/pdf/CSM.pdf>

Commande publique et accès à l'emploi des personnes qui en sont éloignées. Guide et recommandations, Observatoire Economique de l'Achat Public, 2010. Consultable à partir de :

[http://www.minefi.gouv.fr/directions\\_services/daj/marches\\_publics/oepa/publications/documents\\_ateliers/personnes\\_elouegees/guide\\_commande\\_publique\\_acces\\_emploi\\_personnes\\_elouegees-2010.pdf](http://www.minefi.gouv.fr/directions_services/daj/marches_publics/oepa/publications/documents_ateliers/personnes_elouegees/guide_commande_publique_acces_emploi_personnes_elouegees-2010.pdf)

## Un réseau de facilitateurs à votre disposition

- **PLIE Hérault Méditerranée** : 36, rue Jean-Jacques Rousseau - 34300 Agde Aurélie CHENUET : 04 67 01 07 95 / 06 59 62 20 55 chenuet.plie@agglohm.net
- **PLIE Cévenol** : 16, rue Jan Castagno - 30100 Alès Rachid BENLAHCENE : 04 66 52 18 14 / 06 33 17 01 54 rachid@pliecevenol.org - [www.pliecevenol.org](http://www.pliecevenol.org)
- **MDE du Gard Rhodanien** : Domaine de Paniscoule, route d'Avignon 30200 Bagnols sur Cèze Michel BARGETON : 04 66 79 38 04 michel.bargeton@mde-gardrhodanien.fr - [www.mde-gardrhodanien.fr](http://www.mde-gardrhodanien.fr)
- **MDE du Grand Biterrois / PLIE Béziers Méditerranée** : Immeuble d'entreprises ICOSIUM 9, rue d'Alger - 34500 Béziers Marlène TIRABI : 04 99 43 25 95 / 06 70 16 37 44 marlene.tirabi@hotmail.fr - [www.maisonemploi-grandbiterrois.fr](http://www.maisonemploi-grandbiterrois.fr)
- **PLIE - CAC** : 47, allée d'Iéna - 11000 Carcassonne Soazik LABORDE : 06 82 72 76 58 soazik.laborde@pru-agglocarcassonnais.fr
- **MDE / PLIE Pays Cœur d'Hérault** : 1, rue de la Sous-Préfecture - 34700 Lodève Alexandra MAZE : 04 99 91 00 72 / 06 46 88 41 81 a.maze@emploi-coeur-herault.fr - [www.emploi-coeur-herault.fr](http://www.emploi-coeur-herault.fr)
- **MDE / PLIE de la Petite Camargue Héraultaise** : Immeuble le Millénaire I - 390, avenue des Abrivados - 34400 Lunel Lydia AUDIBERT : 04 67 83 55 15 / 04 67 56 18 22 / 06 68 60 55 15 laudibert.mde@camargue34.fr - [www.mde.camargue34.fr](http://www.mde.camargue34.fr)
- **MDE de la Cohésion Sociale de Lozère** : 1, rue du Faubourg Montbel - 48000 Mende Frédéric DUMORTIER : 04 66 65 60 73 / 06 38 81 54 92 mdelozere@gmail.com - [www.mdecs48.fr](http://www.mdecs48.fr)
- **PLIE du Grand Narbonne** : 8, avenue du Maréchal Foch - 11100 Narbonne Lionel ROESCH : 04 68 65 39 55 / 06 85 97 79 16 l.roesch@pliegrandnarbonne.fr
- **MDE / PLIE Nîmes Métropole** : 8, rue de l'Horloge - 30020 Nîmes cedex1 Sylvia FIGUEIREDO : 04 66 36 98 67 / 06 70 28 06 97 s.figueiredo@maisondelemploi-nm.fr - [www.maisondelemploi-nm.fr](http://www.maisondelemploi-nm.fr)
- **MDE et de l'Entreprise Perpignan** : 12, rue Pierre Cartelet - 66000 Perpignan Patricia ARCAZ : 04 68 38 34 37 / 06 78 02 05 02 p.arcaz@mde66.fr - [www.mde-perpignan.fr](http://www.mde-perpignan.fr)
- **Régie de Développement Local / PLIE Haut Languedoc et Vignobles** : 1, rue de la Barbacane - 34480 Puissalicon Franck MICO : 04 67 36 43 12 / 06 47 49 91 10 franckmicordl@orange.fr
- **MDE et de l'Entreprise / PLIE du Pays Vidourle Camargue** : 23, avenue Maurice Privat - 30600 Vauvert Guy JOVANI : 04 66 80 61 00 / 06 73 27 08 53 guy.jovani@mde-vidourlecamargue.org

## Les Maisons de l'emploi et

## Les Plans Locaux pour l'Insertion et l'emploi en Languedoc-Roussillon

### Un réseau régional de facilitateurs pour l'insertion et l'emploi

### Les clauses sociales dans les marchés publics



### Une politique d'achat responsable pour l'insertion durable



## Les clauses sociales, un levier pour l'emploi

Les clauses sociales sont des outils juridiques qui permettent aux acheteurs publics de répondre aux exigences de développement durable sur le volet social (article 5 du Code des Marchés publics "CMP").

L'objet des clauses est de rendre accessible au public en insertion une partie des emplois générés par les marchés publics .

Il est possible de valoriser l'insertion :

- comme une condition d'exécution (article 14 du CMP)
- comme un critère de choix (article 53 du CMP)
- comme l'objet du marché (article 30 du CMP)
- en réservant un marché (article 15 du CMP)

**Les clauses sociales relèvent d'une politique publique d'achat responsable.**

Quelques chiffres :

- La commande publique nationale représente un volume financier global de 81 milliards d'euros, dont 32 milliards pour les collectivités locales\*.
- Le taux de chômage est de 12,8% en Languedoc-Roussillon contre 9,3% en France Métropolitaine \*\*.

\* Source : Observatoire Economique de l'Achat Public, chiffres 2009

\*\* Source : INSEE, chiffres du 2ème trimestre 2010

**La confiance des donneurs d'ordres publics accordée au réseau des facilitateurs MDE et PLIE a permis de gérer plus de 300 000 heures d'insertion (2009-2010)**

## L'offre de services des facilitateurs PLIE et MDE

### 1- AIDE A LA DECISION ET ASSISTANCE TECHNIQUE AUX ACHETEURS PUBLICS

- Aide à la décision pour l'identification des marchés et des lots
- Assistance technique pour la rédaction des pièces du marché
- Suivi, évaluation et bilan de la bonne exécution des clauses sociales

### 2- APPUI TECHNIQUE AUX ENTREPRISES SOUMISSIONNAIRES ET ATTRIBUTAIRES

- Information et conseil sur les clauses et leurs conditions d'exécution
- Aide au recrutement : identification des besoins en personnel, aide à la définition des profils de poste, identification et gestion des candidatures en lien avec le Service public de l'Emploi et les Structures d'Insertion par l'Activité Economique
- Suivi de la bonne exécution de la clause

### 3- ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS VERS L'EMPLOI DURABLE

- Présélection, préparation et validation de candidats prêts à l'emploi
- Mise en relation avec les entreprises, accompagnement lors de l'intégration en entreprise et suivi durant l'exécution du contrat de travail
- Gestion des parcours d'insertion des publics jusqu'à l'emploi pérenne

## Les clauses sociales, au bénéfice du territoire

► **Pour les publics** rencontrant des difficultés particulières d'accès à l'emploi et accompagnés par les partenaires du Service public de l'emploi :

- Les jeunes de 16 à 25 ans en difficulté d'insertion, notamment ceux résidant dans les quartiers impactés par les travaux du Programme National de Rénovation Urbaine
- Les demandeurs d'emploi longue durée
- Les bénéficiaires de minima sociaux
- Les personnes reconnues travailleurs handicapés

► **Pour les entreprises** : Répondre à leurs besoins en recrutement, trouver des compétences, former leurs futurs salariés.

► **Pour les acheteurs publics** : Contribuer à la lutte contre les inégalités d'accès à l'emploi, mutualiser une politique d'achat responsable et une politique territoriale d'insertion durable.

► **Pour l'ensemble des secteurs d'activité concernés par les marchés publics** : marchés de travaux, marchés de services, marchés de fournitures (rénovation de bâtiment, construction, travaux publics, entretien, espaces verts, jardinage, prestations intellectuelles...).

**Les facilitateurs sont l'interface entre les acheteurs publics (Services déconcentrés de l'Etat, Collectivités, Etablissements publics, Bailleurs sociaux...), les entreprises, les bénéficiaires et les acteurs de l'insertion**

